

Entre, **le modèle**

et **studio219**
les photographes

M, Mme, Mlle _____
Né(e) le _____
à _____

Contact _____

mail : studio219@live.fr
site : www.studio219.fr

article 1 - CESSION DES DROITS

Par le présent contrat, le modèle cède à **studio219** les droits qu'il détient sur son image, telle que reproduite sur les photographies réalisées dans les conditions suivantes :

Lieu de prise de vue : studio219	Date de prise de vue :	Description succincte du sujet : Portrait
--	------------------------	---

Le Modèle déclare avoir posé librement et volontairement pour chacune des photographies prises par **studio219**.

article 2 - UTILISATION DES IMAGES

Les images réalisées dans le cadre de l'article 1 pourront être exploitées (reproduction, diffusion) dans les conditions suivantes :

***Participation au book de studio219** (sur tout support : papier, CD-Rom, Internet, etc.), sans but commercial. Cette utilisation comprend l'éventuelle couverture médiatique des expositions, concours et books (presse, télévision, Internet...).*

studio219 bénéficie du droit de recourir au traitement numérique des images, ainsi qu'à leurs modifications infographiques.

article 3 - RESTRICTIONS

Les images réalisées dans le cadre de l'article 1 et exploitées dans le cadre de l'article 2 ne pourront être utilisées pour porter atteinte à la vie privée du modèle. Le choix des photos présentées par **studio219** se fait avec l'accord du modèle.

article 4 - DROIT D'AUTEUR ET DROIT D'IMAGE

- Le modèle reconnaît que, de par la loi, **studio219** auteur des photographies, demeure le propriétaire inaliénable de toutes les photographies réalisées, et qu'en conséquence le modèle ne peut revendiquer aucune propriété ou droit d'auteur.
- Il appartient au modèle et à **studio219** de veiller à la sécurité du stockage des images, afin d'éviter toute forme de piratage informatique (cf. licence **Creative Commons**, archivage des fichiers originaux...).
- Par ailleurs, le modèle a le droit d'utiliser les photos pour son usage personnel, mais non à des fins commerciales. Toute utilisation commerciale (ou utilisation contraire à telles que définies par licence **Creative Commons**) devra faire l'objet d'un nouveau contrat entre les deux parties sus-nommées.

article 5 - RÉMUNÉRATION

Les images réalisées n'ont donné lieu à aucune rémunération ni de la part du modèle ni de **studio219**.

article 6 - DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter du jour de sa signature, et valable sans limite de territoire. Ce contrat sera reconduit par tacite reconduction pour des périodes de 5 ans.

Fait à _____ le _____

le modèle

studio219